



communiqué de presse

La Bridoire, le 27 novembre 2018

Loi mobilités : en Savoie, ça commence par la liquidation d'une ligne ferroviaire !

Sans aucune concertation de la population et des élus, la Région et SNCF mobilité veulent supprimer 75% de la desserte ferroviaire TER Chambéry-Lyon via Pont de Beauvoisin.

Dès le 9 décembre prochain, les habitants de l'Avant-Pays Savoyard auraient surtout le choix entre l'autoroute... et l'autoroute.

Deux trains le matin (très tôt) dans le sens Chambéry-Lyon, et deux en seconde partie d'après-midi dans le sens opposé ; voilà tout ce qui devrait rester de la relation directe sur la ligne pourtant la plus courte entre les deux agglomérations. En soirée, même en début, c'est déjà trop tard pour revenir au bord du lac émeraude depuis Lyon...et encore il vous faudra contempler le paysage durant 2h00 !

La faute selon nos élites à des travaux en gare de Lyon-Part Dieu. Mais les autres lignes de la Région, qui vivent les conséquences de ces travaux, supportent au maximum 20% de trains en moins... En journée des relations subsistent en semaine (le dimanche pensez bagnole) mais il s'agit de correspondance « bricolées », dans des gares totalement inadaptées à ce genre d'exercice, type La tour du Pin. En cas de retard, carnage assuré : vous finissez en stop vers Lyon.

Sauvons les trains en Avant-Pays Savoyard : pétition et mobilisation le 2 décembre

Une pétition en ligne <https://www.mesopinions.com/petition/social/sauvons-train-pays-savoyard/52042> recueille à ce jour plus de 2000 signatures, et un collectif d'habitants appelle à un rassemblement familial et pacifique devant la gare de Lépin le dimanche 2 décembre prochain, ou un train sera symboliquement retenu à 12h quelques minutes par des habitants et des élus locaux en colère.

Améliorer les transports du quotidien, est l'un des slogans de la nouvelle loi mobilités : chiche ?

Contact presse

Yves Baverel 06 01 72 79 81 / ter.avant.pays.savoyard@gmail.com